



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 672/2024  
Date de la séance du CE : 26 juin 2024  
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
N° d'affaire : 2021.GSI.30  
Classification : Non classifié

## **Loi sur l'aide sociale (LASoc)** **Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, arrête :

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la révision totale de la loi sur l'aide sociale. La procédure de consultation dure jusqu'au 18 octobre 2024.

**Au nom du Conseil-exécutif**



**Christoph Auer**  
Chancelier

Destinataires  
– Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
– Chancellerie d'État